



Contribution de Didier Galibert

Séance Outre-mer français

L'emboîtement des échelles territoriales à La Réunion : ultra-périphérie, système régional et fluidité identitaire

Jeudi 6 novembre 2025

Introduction

L'insularité réunionnaise sera questionnée à l'échelle de l'océan Indien occidental et dans sa relation périphérique avec la France hexagonale d'une part, l'Indo-Pacifique d'autre part. Cette dépendance et cet éloignement ne doivent pas occulter les transformations rapides d'une société créole mobilisée contre ses pesanteurs et engagée dans un impressionnant processus multiforme de développement. Mon propos sera organisé en trois temps : un espace forgé par l'histoire, un double éloignement paradoxal, une créolité en chantier.

Un espace régional forgé par l'histoire

Le premier cercle autour de l'insularité réunionnaise est formé par les quatre États insulaires fondateurs de la Commission de l'océan Indien (COI) en 1984, dans le prolongement de l'accord de principe signé à Victoria (Seychelles) en 1982 : Madagascar, l'Union des Comores, les Seychelles et Maurice, auxquels s'ajoute la région française de La Réunion, admise en 1986 après de vifs débats polarisés autour du modèle de décolonisation par intégration choisie par la société réunionnaise d'une part, le contentieux entre la France et les Comores au sujet de Mayotte, d'autre part. On voit bien à quel point la géopolitique est ici captive d'un héritage colonial riche en opportunités, mais encore écrasant. Son rôle est contradictoire : il explique la francophonie officielle de ces territoires insulaires, mais il fracture autant qu'il rassemble.

La Commission de l'océan Indien s'est présentée initialement non comme la traduction officielle d'une évidence spatiale mais comme un chantier et un défi. Cela est bien oublié

aujourd'hui, mais les États fondateurs étaient alors tous gouvernés par des partis se définissant comme tiers-mondistes et soucieux de constituer un front des insulaires décolonisés de l'océan Indien occidental. La démarche initiale était donc politique et l'intégration ultérieure de La Réunion correspondit à une revanche de l'urgence économique et de la recherche de financements extérieurs.

Toutes ces îles ont été impactées par la colonisation française, y compris Maurice et les Seychelles qui sont membres du Commonwealth, mais aussi de l'Organisation internationale de la francophonie. La langue de travail de la COI est le français, alors que la façade indo-océanique de l'Afrique est tirée par des États anglophones, dont l'Afrique du Sud émergente et le Kenya, qui aspire à le devenir. Cet héritage linguistique ancré dans la conquête européenne avait besoin d'un mot nouveau pour étayer un imaginaire territorial renouvelé. Ce sera « indianocéanité », d'où est maintenant dérivé un autre néologisme, « Indianocéanie », pure création territoriale instituée dans l'ordre du discours par la COI. Il a fallu puiser dans le patrimoine littéraire mauricien pour inventer cette identité nouvelle à partir du mot « indianocéanisme », désignant un courant de pensée popularisé lors du congrès fondateur de la société historique internationale de l'océan Indien à Tananarive, en 1960. Tout cela peut paraître très anecdotique, mais la fabrique du territoire est à l'œuvre : les textes de la COI transforment « l'indianocéanité » en une réalité déjà constituée qu'il s'agit de faire prospérer, les universités réunionnaise et mauricienne apportent leur caution en organisant des colloques et des enseignements.

L'esclavage et l'engagisme constituent un autre liant historique de ce que l'on pourrait appeler l'étranger proche de la société réunionnaise, mais de façon très contradictoire. Les élites malgaches n'oublient pas que la majorité des Noirs réunionnais – pas tous - sont originaires des régions périphériques de Madagascar et ont fait l'objet d'une traite organisée par des négriers basés à Maurice, ancienne île de France. De leur côté, les notables blancs mauriciens et réunionnais du XIXe siècle ont popularisé le cliché des îles sœurs, communiant dans le souvenir du vieil empire français et les réminiscences de l'art de vivre raffiné des planteurs.

De fait, les lignes de fracture sont nombreuses dans ce premier cercle de l'éloignement insulaire. On évoquera d'abord la mémoire bi-séculaire et contestée d'une forme de centralité réunionnaise. Au XIXe siècle, La Réunion est à la fois le refuge et la base avancée pour la pénétration française à Madagascar. Les missionnaires catholiques y stationnent, guettant le moindre signe d'ouverture de la part des souverains de Tananarive. À la Chambre des députés, le député réunionnais François de Mahy prend la tête d'un lobby colonial qui finit par obtenir

l'expédition de conquête de 1895. C'est la période de la colonie colonisatrice, les notables réunionnais soulignant que l'île manque d'espace vital et qu'elle n'est pas une colonie comme les autres, mais une pure excroissance raciale de la métropole, ce qui évidemment fait l'impasse sur la majeure partie de la population. Cette vision se brise sur la supériorité de Madagascar en matière de ressources agricoles, minières et stratégiques (rade de Diego-Suarez, troupes coloniales), si bien que le rattachement de La Réunion à Madagascar est même envisagé. Cinq ans après l'insurrection malgache de 1947, le député réunionnais Raphaël Babet s'efforce de transformer cette mise en périphérie en opportunité. Il obtient l'installation de deux cents familles de petits Blancs sur des concessions de 50 ha à l'ouest de Tananarive, dans la région dite « de la Sakay », du nom de la rivière qui l'arrose. La République malgache accepte cette œuvre de colonisation, mais la révolution nationaliste de 1972 inaugure une période de harcèlement qui se solde par l'expulsion des 28 dernières familles en 1977. Cet échec est inscrit dans la mémoire collective réunionnaise.

L'intégration régionale est également freinée par le différentiel abyssal de développement : Seychelles : PIB/h > 18 000 \$ en 2024 ; Madagascar : PIB/h 545 \$ en 2024. La République des Seychelles (121 000 heures en 2024) a l'économie la plus maritimisée de la sous-région, la canne à sucre ayant été supplantée par la pêche thonière et un tourisme haut de gamme, complété par la finance *offshore*. Le pays est considéré comme un paradis fiscal par l'UE depuis 2023.

La population mauricienne, plus nombreuse (1, 26 m en 2024), est très majoritairement d'origine indienne du fait de l'engagisme postérieur à l'abolition de l'esclavage. Le PIB/h y était de 11 871 \$ en 2024. Après l'indépendance intervenue en 1968, les industriels du sucre – majoritairement d'origine française - se sont diversifiés vers une industrie textile d'exportation contournant la modestie du marché intérieur et vers le tourisme balnéaire haut de gamme, comme aux Seychelles. Le chômage, massif dans les années 1960, est résorbé. Le protectionnisme trumpien est un obstacle, mais le marché principal du textile mauricien est en Europe et les salaires restent très bas par rapport aux pays de l'OCDE, ce qui maintient un avantage comparatif. L'État développe actuellement des parcs de finance *offshore* en zone franche et le textile est partiellement délocalisé à Madagascar, où les salaires sont encore plus bas.

Le PIB/h des Comores (population autour de 900 000 en 2024) atteint plus du double du chiffre malgache mais l'émigration, surtout en France, est massive. À Madagascar (population de près de 32 M, le poids lourd de la sous-région), plus de 80 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté fixé par la Banque mondiale. Les opérations commerciales illicites sont

pleinement intégrées à la mondialisation : trafic du bois de rose des parcs nationaux à destination de la Chine ; trafic d'or, principalement par avions privés, vers l'Afrique de l'Est et du Sud ; trafic de saphirs vers la Thaïlande et la Malaisie ; trafic de bétail sur pied avec la complicité de gendarmes et de militaires vers les Comores puis le Mozambique. Il est pratiqué avec de vieux navires de débarquement qui « beachent » en fond de baie sur la côte ouest du pays. Ce trafic insère le territoire malgache dans la maritimisation des économies riveraines de l'océan Indien, beaucoup plus fortement qu'un tourisme empêtré dans l'insécurité des personnes et des investissements, malgré un patrimoine exceptionnel.

Et La Réunion, par rapport à ses voisins ? Un PIB/h d'environ 25 000 \$, qui ne correspond cependant qu'à 65 % du chiffre national. Les transferts nets de l'État correspondent à environ 8 000 €/h/an, auxquels s'ajoutent les financements européens reçus en tant que région ultra-périphérique, soit 2,2 mm € pour la période 2014-2020. L'économie réunionnaise crée des emplois, mais elle ne parvient pas à étaler une transition démographique encore récente et à éradiquer le chômage, qui atteint environ le triple de celui de l'hexagone. Dans cette économie sous perfusion, la croissance est tirée par la consommation des ménages et par les dépenses des administrations. Le développement du parc automobile est fulgurant. Les infrastructures sont très performantes, qu'il s'agisse de travaux routiers pharaoniques ou de la connectivité à haut débit. Le tourisme a récupéré du COVID mais il reste surtout affinitaire, appuyé sur un taux de population métropolitaine avoisinant 10 % et sur les allers-retours de la diaspora. L'industrie sucrière, concentrée et très moderne, est totalement dépendante de ses débouchés européens à prix garantis. L'emploi est tertiaire à 70 %, mais sans ouverture financière mondialisée. La fragmentation économique de la sous-région est donc totale.

Un double éloignement paradoxal

Le deuxième cercle de l'éloignement insulaire de La Réunion est plus familier, puisqu'il s'agit des 9 400 km séparant Saint-Denis de Paris. La durée du vol est de onze heures, un peu plus lorsqu'il faut contourner une cellule cyclonique en saison des pluies. Chaque soir, une noria de long-courriers quitte une île étroitement reliée à l'hexagone par ses écrans, ses multiplex et ses fast-foods. Les gîtes de randonnée se réservent en ligne et l'entretien des sentiers est assuré au standard hexagonal. La notion d'hypo-insularité rend compte d'un ressenti d'autant plus vif qu'il est encore récent.

Pour autant, l'éloignement prend des chemins moins visibles. Comme aux Antilles, la cherté de la vie est un problème récurrent. L'octroi de mer, les multiples ruptures de charge et les

positions de monopole retentissent sur le budget des ménages, d'autant plus que la consommation de produits « métro » est associée à l'augmentation du niveau de vie. Cette cherté est aiguillonnée par la surrémunération des fonctionnaires, pomme de discorde avec les salariés du secteur privé. La question est épineuse, car ces rémunérations sont conçues par les intéressés comme des conquêtes sociales. Ce système, adopté en 1950 au bénéfice des seuls métropolitains, était une compensation pour l'insécurité sanitaire de ce temps-là et pour l'éloignement. Le contexte de la départementalisation encore très récente en fait un privilège d'inspiration coloniale et en 1953, une grève de 62 jours des instituteurs réunionnais aboutit à un alignement par le haut de toutes les rémunérations des salariés de l'État, qui sont majorées de 50 %.

Cet éloignement insidieux est redoublé par la situation très marginale de La Réunion par rapport à l'espace stratégique de l'Indo-Pacifique. Dans le découpage régional des commandements de la marine américaine, ce dernier s'arrête immédiatement à l'ouest de l'archipel des Chagos, dans l'océan Indien central, où se trouve la base aéronavale de Diego Garcia. L'Indo-Pacifique de l'armée américaine exclue donc l'océan Indien occidental. Les îles Chagos ont été retirées du territoire mauricien par le Royaume-Uni juste avant l'indépendance, afin de permettre la signature d'un bail avec les États-Unis dans le contexte de la guerre froide. Maurice vient de les récupérer et a accepté un nouveau bail. La base multiservice de Diego Garcia accueille des sous-marins et des bombardiers furtifs, qui ont été utilisés récemment contre l'Iran.

La puissance navale française se voit confier un rôle supplétif dans l'océan Indien occidental. La Réunion en est la pièce maîtresse depuis la rétrocession de la base de Diego-Suarez à l'État malgache en 1975. Quelles sont les menaces dans cette périphérie lointaine de l'Indo-Pacifique ? Elle est parcourue par la route maritime reliant les Amériques au Moyen-Orient par le cap de Bonne-Espérance et le canal du Mozambique, moins utilisée que celle de l'approvisionnement de l'Asie orientale en hydrocarbures, plus au nord. Il demeure qu'elle serait un recours en cas de nouvelle fermeture du canal de Suez. Pour autant, l'anxiété géopolitique reste modérée pour deux raisons. Tout d'abord, la menace chinoise s'exerce surtout dans le Pacifique et dans le nord de l'océan Indien. La marine chinoise y est présente régulièrement depuis 2008. La Chine investit dans son « collier de perles » des ports civils qu'elle rachète en Asie du Sud depuis le début des années 2000. Il s'agit d'un outil d'influence constituant l'une des branches des Nouvelles Routes de la soie, officialisées depuis 2013.

Ensuite, la seule marine étrangère puissante présente dans la sous-région appartient à l'Inde, pays partenaire attaché, comme la France, à une vision multilatérale de l'ordre international. L'Inde a de nouveau une vision de projection maritime de puissance, liée à son

émergence économique et à la perspective d'avoir à combattre la Chine sur deux fronts, en Himalaya et en mer. Aussi sème-t-elle des sentinelles numériques dans le sud-ouest de l'océan Indien, installant des radars côtiers aux Seychelles et à Maurice. Elle vient de valoriser sa proximité avec l'État mauricien en aménageant une piste pour gros-porteurs et un quai en eau profonde à Agalega, île située à quelque 400 km au sud-est des Seychelles. Ce maillage large lui permet de prendre place et de contribuer, avec la France, à lutter contre une extension vers le sud de la piraterie somalienne et un basculement des équilibres lié à l'instabilité politique de la sous-région. À cet égard, on notera la précipitation avec laquelle l'ambassadeur de Russie a rencontré le tout nouveau chef d'État malgache issu du soulèvement populaire récent afin de proposer un partenariat calqué sur celui noué avec les régimes militaires du Sahel. On notera aussi la célérité extrême avec laquelle le nouveau régime a été adoubé par la France, qui venait pourtant d'exfiltrer l'ancien président par voie aérienne vers La Réunion.

La marine française exerce une veille de souveraineté concernant les Îles Éparses, détachées de la République malgache avant le passage de celle-ci de la Communauté française à l'indépendance, en 1960. L'enjeu est à la fois économique, avec une immense ZEE associée, écologique et sécuritaire, afin de contrer une action terroriste éventuelle. Il faut aussi noter le rôle de base arrière de La Réunion pour le contrôle des îles du Grand Sud, avec leurs immenses zones économiques exclusives menacées par la pêche illicite.

Une créolité en chantier

Comment s'approprier un lieu d'exil et d'écrasement et y faire société avec des groupes de rencontre, différents par la langue, les croyances et les usages ? C'est la question lancinante de l'identité créole réunionnaise, ce que l'universitaire et poète créolophone Carpanin Marimoutou appelle la question du lieu et du lien. Ici encore nous avons une ligne de fragmentation territoriale à l'échelle de la sous-région. La société mauricienne a réussi à se rassembler dans l'affirmation d'un projet national de partage multiculturel, gage de la stabilité politique nécessaire aux entreprises et à l'action publique, tandis que les Comores et Madagascar se débattent entre tradition et modernité.

Comment habiter, ne plus être un outil animé mais un être humain sachant se situer sur son territoire ? Il y a à La Réunion une pathologie sociale de la désorientation, qui se traduit par le niveau extrême des violences physiques et des atteintes sexuelles, intrafamiliales ou dans le premier cercle. On cogne, on tue même. Non seulement on ne nie pas, mais on avoue ne pas comprendre ce que l'on a fait : « *tet'vid'* » est le qualificatif de ce comportement en langue créole.

L'alcool, fréquemment associé, est lui-même un symptôme. Au sein de la population au-dessous du seuil de pauvreté (36 % en 2021), les familles monoparentales sont courantes et beaucoup de chômeurs ont des ascendants qui n'ont eux-mêmes jamais eu d'emploi. Cette misère est très différente de celle des PMA de la sous-région. La survie quotidienne n'est pas menacée, mais la souffrance morale est plus grande. Une telle perte de sens constitue la séquelle encore non résorbée de l'esclavage. Sur la plantation, le maître interdisait les mariages, tout en encourageant la reproduction du cheptel humain. Dans ce chaos, le lien biologique mère-enfant restait la seule source évidente de l'identité, l'homme-esclave étant exclu d'une contribution à la structuration de base du lien social. Cette histoire recule, mais elle n'est pas soldée.

Ce passé qui ne passe pas explique le besoin de commémorer et les conflits qui lui sont associés. Le décret d'abolition de 1848 ouvre droit à un jour férié dans les départements d'outre-mer depuis 1983, à l'initiative des élus antillais. À la Réunion, l'unanimité actuelle autour de cette célébration ne s'est pas installée d'emblée. La vie politique locale était très polarisée et la société réunionnaise elle-même était divisée. Fallait-il tout oublier du *fénoir*, ce sinistre passé, ou entamer une période de rangement éclairé ? Dans un premier temps, le 20 décembre, date-anniversaire de la proclamation locale du décret, va être pour certains édiles une fête fériée des litchis, redoublant sans la nommer une célébration installée au sein des familles noires réunionnaises, la *fètcafé* ou fête des cafres, nom donné aux Noirs à La Réunion. Avant même le cent-cinquantième anniversaire de l'abolition en 1998, une floraison d'associations fournit aux Noirs une visibilité nouvelle.

Faire mémoire du passé est une condition nécessaire mais non suffisante pour faire société. Le dynamisme remarquable de la société réunionnaise permet de recenser une série de politiques publiques démontrant l'efficacité du partenariat entre l'État et la région, dotée de larges prérogatives depuis 1982.

L'efficacité de la protection du patrimoine bâti est une source de fierté légitime pour une région taraudée par la comparaison permanente avec Maurice. La loi de 1913 sur la protection des monuments historiques n'a reçu un début d'application à La Réunion qu'à partir de 1970, avec le classement, en particulier, du magasin de la Compagnie des Indes Orientales, à Saint-Denis. Contrairement à Maurice où presque toutes les maisons de maître ont disparu entre 1960 et 1980, le passé esclavagiste est ici transformé en patrimoine. Cet engouement pour le bâti se traduit aussi par des innovations vécues comme des actes de réparation. Ainsi des temples dits tamouls, flambant neufs, construits dans la tradition du sud de l'Inde. Pourtant le syncrétisme est partout et il jette des ponts entre ces îles à la fois si proches et si différentes : on

passé de la messe de Pâques à la procession hindoue de Diwali, la fête de la lumière, sans négliger les marches sur le feu et les rites de possession apportés par les esclaves malgaches.

La gastronomie insulaire et la tradition musicale du maloya sont entourées du même respect, avec pour ce dernier une inscription au patrimoine mondial immatériel de l'humanité par l'UNESCO, en 2009. Musique d'esclaves et conservatoire de la langue créole, le maloya fut longtemps interdit d'antenne et fait figure désormais de marqueur central d'identité.

Cette logique d'apaisement se dessine aussi dans la situation des langues. Fidèle à une tendance de fond, la société réunionnaise n'a jamais revendiqué une revanche linguistique au détriment du français. La langue véhiculaire de la majorité reste le créole, même si les familles les plus instruites vivent partiellement en français. Le principe de coupure propre aux sociétés multiculturelles permet de comprendre une réalité d'abord déconcertante, la création d'un enseignement du créole dans le système éducatif (2001) ayant suscité une approbation sans réelle adhésion. Les familles n'ont guère souhaité cet approfondissement considéré comme superflu et n'y inscrivent guère leurs enfants. Un partage spontané s'est établi entre la langue du dedans – celle des émotions, de la famille et des amis – et celle du dehors, à savoir le travail et tout ce qui est extérieur à la clôture insulaire. À long terme, ce pacte de stabilité ne garantit pas la conservation de la langue, mais il offre une légitimité de nature à donner du sens, à permettre d'habiter.

Conclusion

Le caractère artificiel de sa relative prospérité est perçu avec acuité par la société réunionnaise, qui n'est pas dupe de la contraction de l'espace-temps la séparant de la France hexagonale. La volonté d'intégration régionale s'enracine dans la perception de cette précarité et dans la volonté d'être soi, mais elle bute sur la profonde disparité économique et politique d'une Indianocéanie en construction.